

**CONTRAT DE PARTENARIAT**  
**Pour la livraison d'œufs AB à l'AMAP Parole de terre**  
**Saison 2018-2019**

**Le présent contrat est signé entre :**

*Le producteur d'une part :*

Céline Reyre « la ferme du Luberon »  
545 Chemin de la Montagne 84580 OPPEDE  
Tél : 06 79 82-43 28  
Mail : celine.reyre@neuf.fr  
Siret n°: 817.665.391.00014

*Et l'adhérent de l'AMAP d'autre part :*

M... ..  
Résidant .....  
Tél : .....  
Mail :.....

**Contenu du contrat**

Pour la période contractuelle et dans le cadre du partenariat entre le producteur et l'Amap Parole de terre, Céline Reyre pour la Ferme du Luberon s'engage à livrer au consommateur des œufs selon les quantités hebdomadaires indiquées dans le tableau ci-après ;  
Le consommateur s'engage à régler par avance le montant de sa commande, l'encaissement par le producteur sera en une fois ou en plusieurs fois selon ce qui sera convenu dans le présent contrat ; il s'engage aussi à récupérer sa commande à chaque livraison dans les créneaux horaires de la distribution.  
Toute commande non retirée est définitivement perdue.  
Le producteur peut en cas de problèmes sanitaires ou de difficultés d'approvisionnement, reporter, modifier, ou annuler une livraison, en concertation avec les adhérents.

**Durée du contrat :** contrat élaboré pour 46 semaines

Du 17 avril 2018 au 5 mars 2019

**Tarifs :** Boîte de 6 œufs en agriculture biologique 2,40 €

**Commande :**

Contrat pour une livraison chaque semaine.

1 boîte	2 boîtes	3 boîtes	4 boîtes
110,40 €	220,80 €	331,20 €	441,60 €

Le total prévisionnel de la commande est de .....euros.

**Règlement** (chèques à l'ordre de Céline Reyre):

→ L'amapien paie sa commande en 1 fois à la signature du contrat; montant du chèque :.....

→ L'amapien paie sa commande en 3 fois : 3 chèques d'un tiers de la commande à la rédaction du contrat débité de suite pour le premier.

Montant des 3 chèques :... ..

À Vaugines,  
le.....

Signature du producteur

Signature du consommateur